

Moret Loing et Orvanne,
le 19 octobre 2018

Avis de recrutement

La Communauté de Communes Moret Seine et Loing recrute, selon conditions statutaires, pour le Pôle « Services Aux Habitants », Service Centre Social, un Directeur de Centre social, titulaire du cadre d'emplois des Rédacteurs, à temps complet (filière Administrative), inscrit sur liste d'aptitude ou contractuel.

Position hiérarchique : Sous l'autorité du Chef de Service Vie Sociale

Missions principales :

Le directeur du centre social :

- est responsable de la mise en œuvre de la politique définie et énoncée dans le projet social,
- il pilote la fonction animation globale et coordination, exerce une responsabilité d'encadrant technique, humain, administratif et financier du centre social,
- il est le garant de l'image du centre en interne et en externe.

En tant que directeur d'une structure agréée « centre social » par la CAF de Seine et Marne, le directeur veille à ce que le centre social remplisse toutes les missions et les fonctions conformément aux orientations de la CNAF.

Activités et responsabilités :

✚ Axe 1 : Conduite de Projet

Le Directeur contribue activement à l'élaboration des orientations grâce à :

- l'écoute des besoins et des projets des habitants et associations du territoire
- la connaissance des innovations, des expériences, des politiques dans le domaine du développement (social, culturel, économique)
- la mobilisation des ressources du territoire (bénévoles, habitants, professionnels, associations, élus...)
- il soutient les projets et actions définies
- propose des méthodes et indicateurs d'évaluation pour actualiser le projet social
- impulse une dynamique auprès de tous les acteurs (bénévoles, habitants, salariés, partenaires)
- met en place des conditions de participation active des acteurs (habitants, partenaires, équipe...)
- rend compte régulièrement à toute instance compétente statutairement du déroulement du projet en cours
- contribue à l'élaboration des orientations politiques.

Il doit être capable de :

- connaître la méthodologie de projet dans une démarche de développement social, local et solidaire
- analyser l'environnement dans sa complexité (besoins, enjeux, relations...)
- situer le centre social dans son contexte
- mettre en place un diagnostic local concerté (populations, enjeux, partenaires, priorités...)
- croiser les différentes données
- mobiliser les acteurs et les ressources du territoire
- créer les conditions de réalisation du projet social
- veiller à ce que toutes les actions du centre social soient en cohérence avec la politique définie dans le projet social
- susciter l'évaluation collective des actions
- connaître la vie associative et ses principes de fonctionnement
- transmettre les informations nécessaires aux instances, argumenter les propositions et participer aux discussions

Connaître les politiques publiques :

- les institutions et leurs compétences
- les financeurs et leurs programmes
- les différents contrats territoriaux
- les ressources à différents niveaux (locales, départementales, régionales, nationales et européennes)

✚ **Axe 2 : Animation du Partenariat**

Le Directeur de Centre Social

- anime et développe le partenariat de terrain et institutionnel sur la zone d'influence du centre social
- développe des relations avec tous les partenaires susceptibles d'apporter leur contribution à la réalisation des actions, des objectifs du centre
- représente le centre social dans les instances extérieures en fonction des délégations convenues avec l'autorité territoriale
- analyse la demande sociale et l'intérêt du partenariat

Le directeur doit être capable de réaliser une analyse stratégique (rapports de force, alliances, obstacles, commandes institutionnelles, priorités...) - posséder une bonne connaissance du réseau partenarial.

✚ **Axe 3 : Gestion des Ressources Humaines**

Le directeur assure globalement la gestion des ressources humaines dans le cadre de la politique arrêtée par les élus. Il est responsable de :

- l'animation de l'équipe des salariés permanents ou temporaires
- la gestion administrative du personnel (planning, congés, horaires, formation...)
- le lien entre les instances et le personnel

Il doit être capable de

- savoir se positionner en qualité de représentant de la collectivité territoriale
- maîtriser la législation sociale et le statut de la FPT
- qualités relationnelles et capacités à construire du lien entre les acteurs internes et externes
- animer des équipes salariées et non salariées
- savoir négocier et gérer les conflits.

✚ **Axe 4 : Administration Gestion**

Le Directeur a pour mission l'obtention et la gestion des financements liés au projet social. Il est responsable :

- du budget prévisionnel dans le respect des orientations politiques définies
- de l'exécution budgétaire

Il doit être capable de :

- maîtriser les ressources financières
- s'assurer de la conformité des projets avec la réalité économique (le budget étant l'outil financier servant à mettre en œuvre les actions décidées)
- développer les capacités financières du centre en cohérence avec les ambitions du projet social.
- analyser les comptes
- maîtriser l'analytique CAF des centres sociaux et l'éclatement des comptes

Qualification requise : Diplôme de niveau II de l'animation, du travail social ou du développement social local.

Temps de Travail :

- 37.5 heures hebdomadaires
- Du lundi au vendredi (travail en WE possible)

Rémunération/Action Sociale :

- Statutaire + Régime Indemnitaire
- CNAS.

Poste à pourvoir : novembre 2018

Renseignements complémentaires auprès de : Mme NEE Mélanie, Directrice Générale Adjointe au pôle Services aux Habitants.

☎ 01.64.70.58.38. Mail : servicesauxhabitants@ccmsl.com

Candidature : lettre de motivation et CV à adresser à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing
Service des Ressources Humaines
23, rue du Pavé Neuf - 77250 MORET LOING et ORVANNE
ou melanie.nee@ccmsl.com